

## Editorial

**A**vec, depuis décembre 2006, cinq arbitres Badge d'or, le plus haut niveau international, l'arbitrage français possède une vitrine qui doit susciter de nouvelles vocations.

La campagne de promotion, s'appuyant sur l'image des quatre badgés or 2006, est une juste reconnaissance de la Fédération et doit aider les commissions régionales d'arbitrage dans le développement de la formation d'arbitres.

Au niveau fédéral, la création d'un groupe espoir, formé de six à huit jeunes arbitres badgés encadrés par le service arbitrage, doit pouvoir préparer le renouvellement des arbitres de très haut niveau.

Le Trophée national senior de l'arbitrage, créé en 2006, a pour objectif de perfectionner de bons arbitres A2 qui seront les relais du message fédéral dans les ligues.

Le développement de l'application des épreuves individuelles (AEI) va permettre aux juges-arbitres de gagner en temps, en fiabilité et en efficacité. Cette application est accessible de partout et par tous les juges-arbitres et ne nécessite plus de sauvegardes régulières; elle va permettre la remontée immédiate des résultats et l'enregistrement rapide de ceux-ci dans le palmarès des joueurs.

«La Lettre de l'arbitrage», dont le premier numéro est sorti en janvier 2007, se veut un moyen de resserrer les liens entre la CFA, le service arbitrage et les commissions régionales d'arbitrage en communiquant des informations utiles aux arbitres et juges-arbitres dans les ligues.

Enfin, la loi sur l'arbitrage, dont le décret d'application vient de sortir et sur lequel nous reviendrons prochainement plus en détail, va clarifier le problème des indemnités des arbitres et des juges-arbitres: les sommes perçues annuellement seront exonérées des cotisations sociales et exonérées d'impôts lorsque leur montant n'excédera pas, sur une année civile, 14,5% du plafond annuel de la Sécurité sociale (environ 4600 euros actuellement).

Une collaboration, fortement encouragée par Alain Fischer, vice-président en charge de la compétition, entre les différentes commissions fédérales touchant à la compétition permet de travailler en étroite collaboration et de réagir ensemble aux problèmes rencontrés.

**Gérard Offroy,**  
président de la commission  
fédérale d'arbitrage



## STAGE

# Le Trophée national senior de l'arbitrage

Créé en 2006, le Trophée national senior de l'arbitrage (TNSA), a pour but de former un arbitre senior de ligue aux techniques les plus poussées et d'en faire un relais omniprésent au sein de la commission régionale d'arbitrage et de sa ligue.

**L**e TNSA s'adresse aux arbitres femmes et hommes A1 ou A2, âgés de 25 ans et plus. Ce n'est pas un concours mais un stage qui permet à tous les participants ciblés pour leur plus grande disponibilité de se perfectionner et de se conforter dans la pratique de la chaise. Il veut apporter à chacune et chacun des stagiaires la méthode et les techniques pour transmettre ce savoir aux autres arbitres, jeunes ou seniors.

Le TNSA se déroule en deux phases successives, au niveau régional (février, mars, avril) puis au niveau national (juillet).

Après en avoir effectué sa promotion, la commission régionale d'arbitrage (CRA) étudie les dossiers de candidatures.

Les candidats retenus pour cette phase régionale sont ensuite regroupés, sensibilisés et préparés par la CRA en vue de la sélection régionale. Lors de la phase



Mise en pratique à l'occasion des championnats de France individuels.

régionale, les candidats passent un test écrit et effectuent une ou plusieurs prestations sur la chaise.

Enfin, la commission régionale d'arbitrage adressera, pour le 19 mars 2007 au plus tard, ses propositions de candidats à la commission fédérale d'arbitrage.

Le Trophée rassemblera tous les sélectionnés issus des ligues à Roland-Garros, du samedi 30 juin au vendredi 6 juillet 2007, à l'occasion du championnat de France 45 ans et 50 ans.

Avec le concours de formateurs A3 et badgés, les arbitres partagent leur temps entre une formation théorique dynamique et vivante et son application pratique.

Comme en 2006, les arbitres présents pour cette phase finale arbitreront plus de 250 parties, chacune de ces parties étant suivie et analysée par l'encadrement. Chaque soir, un débriefing général et collectif permet à chacun d'améliorer sa technique dès le lendemain.

Tous les jours, des ateliers en groupe traitent de sujets majeurs et spécifiques qui sont étudiés dans les moindres détails. ■



Les stagiaires du TNSA encadrés par Alain Coutterez et Bernard Joubert, membres de la CFA.



## LA FILIÈRE DE FORMATION À L'ARBITRAGE

# L'arbitre de chaise

L'arbitre de chaise est chargé de la direction des parties. Cette fonction est très importante car elle assure le déroulement normal du jeu en donnant à celui-ci la sécurité, la régularité et l'équité qui lui sont nécessaires. Cette activité s'acquiert et se cultive par une formation adaptée, une pratique

régulière et des mises à niveau techniques périodiques.

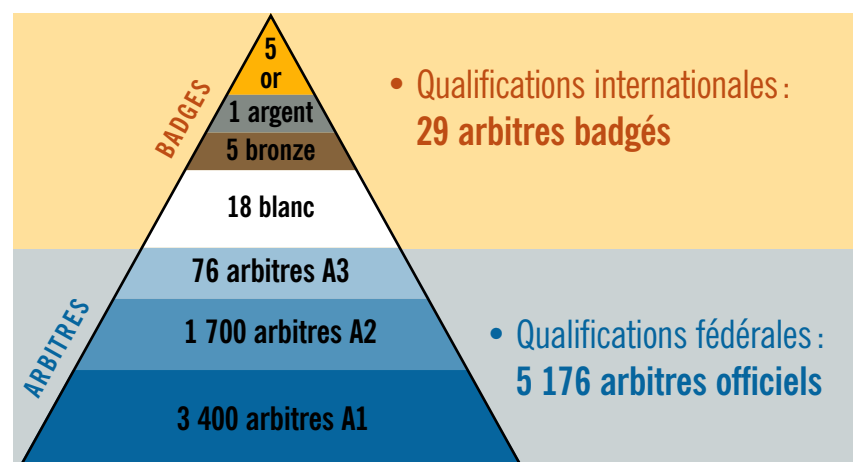
Le tableau ci-après résume les conditions d'accès aux différentes qualifications d'arbitre et l'activité minimale annuelle requise pour conserver sa qualification.

Qualifications nationales	Candidatures	Age requis	Conditions pour accéder à la qualification supérieure	Maintien au niveau de qualification (activité annuelle sur la chaise)	Niveau de jeu
Jeune arbitre	CRA	9 à 12 ans	/		Compétition de jeunes
Arbitre A1	CRA	13 ans et plus	/	10 parties arbitrées	3 <sup>e</sup> série et interclubs seniors (dérogation)
Arbitre A2	CRA		10 parties arbitrées	20 parties arbitrées	2 <sup>e</sup> série (sauf Promotion) et interclubs 1 <sup>re</sup> division
Arbitre A3	CFA		20 parties arbitrées	40 parties arbitrées	Toute partie d'une compétition homologuée FFT
Qualifications Internationales					
Arbitre Badge blanc	FFT / ITF		A3 et évaluations	25 parties arbitrées	Circuits ITF féminin et masculin
Arbitre Badge bronze	FFT / ITF		100 parties et évaluations	40 parties arbitrées	Circuits WTA et ATP/Zones régionales Fed Cup/Coupe Davis
Arbitre Badge argent	ITF		200 parties et évaluations	60 parties arbitrées	Toute partie du circuit professionnel
Arbitre Badge or	ITF		/	60 parties arbitrées	

CRA : commission régionale d'arbitrage; CFA : commission fédérale d'arbitrage; ITF : Fédération internationale de tennis.

SPÉCIAL ARBITRAGE

## Les effectifs par niveau de qualification



Pour toute information sur la filière de formation à l'arbitrage, rendez-vous sur [www.fft.fr](http://www.fft.fr) et prenez contact auprès de votre ligue.